

Bourg-en-Bresse, 9 décembre 2024

Madame, Monsieur,

Pour faciliter la mise en ligne de vos annonces et présenter de façon uniformisée tous les événements, nous vous invitons à remplir le formulaire à disposition sur le site internet de la Ville [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr), dans le menu *Démarches / Au quotidien*, onglets *Associations / Evénements : organisation/communication*.

<https://www.bourgenbresse.fr/262-evenement-organisation-communication.htm>

**Vous trouverez également ci-dessous le tableau récapitulatif des échéances à respecter pour pouvoir figurer sur les supports papier de la Ville de Bourg-en-Bresse et de Bourg-en-Bresse Destinations – Office de tourisme\*.**

\* Sous réserve d'acceptation par la Ville de Bourg-en-Bresse et par Bourg-en-Bresse Destinations – Office de tourisme : seules les manifestations se déroulant sur Bourg-en-Bresse, apolitiques, areligieuses et transmises suffisamment en amont seront traitées. Sous réserve de modération par la Ville de Bourg-en-Bresse et par Bourg-en-Bresse Destinations – Office de tourisme

### Planning janvier 2025 à janvier 2026

Numéro du C'est à Bourg	<u>Date limite de collecte des infos par les associations</u>	Distribution Boîtes à lettres
N°287 Mars-Avril 2025	<b>Mercredi 8 janvier 2025</b> Annonce des événements du vendredi 7 mars au vendredi 25 avril 2025	Du lundi 24 février au vendredi 7 mars 2025
N°288 Mai-Juin 2025	<b>Mercredi 12 février 2025</b> Annonce des événements du vendredi 25 avril au vendredi 27 juin 2025	Du lundi 14 avril au vendredi 25 avril 2025
N°289 Juillet-Août 2025	<b>Mercredi 16 avril 2025</b> Annonce des événements du vendredi 27 juin au vendredi 3 octobre 2025	Du lundi 16 juin au vendredi 27 juin 2025
N°290 Sept.-Oct. 2025	<b>Mercredi 25 juin 2025</b> Annonce des événements du vendredi 3 octobre au vendredi 14 novembre 2025	Du lundi 22 septembre au vendredi 3 octobre 2025
N°291 Nov.-Déc. 2025	<b>Mercredi 10 septembre 2025</b> Annonce des événements du vendredi 14 novembre 2025 au vendredi 16 janvier 2026	Du lundi 3 novembre au vendredi 14 novembre 2025
N°292 Janv.-Fév. 2026	<b>Mercredi 5 novembre 2024</b> Annonce des événements du vendredi 16 janvier au vendredi 6 mars 2026	Du lundi 5 janvier au vendredi 16 janvier 2026

En complément, la Ville propose deux autres possibilités pour annoncer vos événements :

- **Une diffusion sur le réseau d'affichage dynamique de la ville** (3 panneaux lumineux en centre-ville), en respectant les modalités techniques d'envoi des fichiers précisées sur le site de la Ville [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr) : <https://www.bourgenbresse.fr/2944-demande-de-diffusion-sur-le-reseau-d-affichage-dynamique.htm>
- **Un affichage sur 4 panneaux d'informations** mis à disposition des associations pour leurs affiches papier format A4. Ces panneaux se situent dans le quartier de l'Alagnier, à la maison de quartier des Venues, au Pôle d'animations et de services Amédée-Mercier ainsi que sur le parking de la Préfecture à proximité de l'accès à H2M-Espace d'art contemporain. Un agent municipal effectue tous les 15 jours une tournée d'affichage. Ce service est mis gratuitement à disposition des associations sous réserve du respect des conditions suivantes :
  - o **L'événement doit se dérouler à Bourg-en-Bresse,**
  - o Déposer avant le jeudi pour un affichage le mardi suivant **11 affiches format A4 portrait à l'accueil de la Marie, place de l'Hôtel de Ville.** Vous serez invité à compléter le registre prévu à cet effet en indiquant vos coordonnées pour que la Ville puisse vous contacter en cas de besoin. En cas de manque de place sur les panneaux d'affichage, la priorité sera donnée aux associations bourgiennes. Voici ci-dessous le planning d'affichage pour l'année 2025 :

<b><u>Mois</u></b>	<b><u>Dates d'affichages</u></b>
<b>JANVIER</b>	Mardi 7 et mardi 21 janvier
<b>FÉVRIER</b>	Mardi 4 et mardi 18 février
<b>MARS</b>	Mardi 4 et mardi 18 mars
<b>AVRIL</b>	Mardi 1, mardi 15 et mardi 29 avril
<b>MAI</b>	Mardi 13 et mardi 27 mai
<b>JUIN</b>	Mardi 10 et mardi 24 juin
<b>JUILLET</b>	Mardi 8 et mardi 22 juillet
<b>AOÛT</b>	Mardi 5 et mardi 26 août
<b>SEPTEMBRE</b>	Mardi 9 et mardi 23 septembre
<b>OCTOBRE</b>	Mardi 7 et mardi 21 octobre
<b>NOVEMBRE</b>	Mardi 4 et mardi 18 novembre
<b>DÉCEMBRE</b>	Mardi 2 et mardi 16 décembre

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

**La Ville de Bourg-en-Bresse**